

Thibault THOMAS 34

De: Thibault THOMAS 34 <contact@thomas34.fr>
Envoyé: samedi 25 novembre 2023 17:57
À: 'D. THOMAS'
Objet: RE: Maman : commande Damart

Cher Didier,

Inutile de m'importuner avec tes affirmations mensongères caractéristiques de la mythomanie qui te motive pour te répandre ainsi.

Les faits que tu veux ignorer rétablissent la vérité confortée par l'accumulation de preuves.

Je refuse de me laisser entraîner vers des chicayages et ne répondrait pas à tant de contre-vérités.

Tu profites de mon mail pour essayer de couvrir tes agissements au détriment de l'objet de ce celui-ci.

Considéré que la température ou le remboursement sont l'essentiel de mon mail est faire preuve d'une totale incompréhension. Lamentable !

Salutations

Thibault

De : D. THOMAS <didier.thomas78@gmail.com>
Envoyé : vendredi 24 novembre 2023 22:38
À : Thibault THOMAS <thibault.thomas34@neuf.fr>
Objet : Re: Maman : commande Damart

Thibault,
C'est seulement aujourd'hui que tu fais part que Maman t'a demandé depuis plusieurs mois des vêtements Damart. Sans avoir agit.

Tu indiques que je me suis "approprié" les clefs de Maman: ta mémoire te fait défaut puisque Maman t'a indiquée en ma présence que je devais garder les clés de Maman puisque plus proche et présent auprès de Maman et quelle ne souhaitait pas les conserver avec elle. (risque de les égarer, ramassage du courrier, sans parler de l'entretien des plantes.....).

Or tu sembles oublier que comme je te l'ai rappelé devant Maman que l'armoire a été retrouvée ouverte et des documents déplacés
alors que lors de tes passages à Clamart tu couchais bld exelmans sans prévenir qui que ce soit de ta venue ni de tes séjours dans l'appartement.

Je te rappelle l'agression physique dont j'ai été l'objet par tes soins dans l'appartement en juillet après que je sois passé à l'appartement avec le gardien pour les colonnes d'eau.

Toute action de ta part est en rien empêchée par mes soins comme tu l'a démontré lors de tes passages précédents et couchages a Exelmans.

Lors de ton dernier passage à clamart pour l'anniversaire de Maman t'es tu soucié seulement de la température de la chambre de Maman ou as tu acheté des damarts que Maman t'aurait remboursé à l'aide du liquide ou du chèque en sa possession.

Sans aucun doute mon action t'a empêchée d' agir!!!!

Je n'ai pas attendu ce mail pour agir puisque la garde robe de Maman a déjà été enrichie de sous vêtements chauds et que lui a été offert une couverture lors de son anniversaire.

Bien à toi

Didier



Sans virus. www.avast.com

Le ven. 24 nov. 2023 à 07:34, Thibault THOMAS 34 <contact@thomas34.fr> a écrit :

Cher Eric, cher Didier,

Depuis plusieurs mois, Maman réclame ses vêtements Damart 'si légers et chauds'.

Lors de mes derniers appels téléphoniques, Maman me disait avoir froid.

La situation de blocage créée par Didier qui s'est approprié, dès juillet, les clefs de Maman, dont l'armoire de la chambre qui renferme vêtements et autres, et les bips d'accès au parking empêche toute action de ma part.

J'ai commandé chez Damart deux chemisettes, rubrique sous-vêtements, à manches courtes avec livraison à la résidence Saint Joseph à l'attention de Maman.

Le modèle souhaité par Maman n'est plus référencé sur le site, j'ai choisi un modèle similaire ; de même l'intervalle de taille proposé (42-44 où 46-48) ne correspond pas au 44-46 souhaité.

Je vous laisse le soin de gérer l'échange si nécessaire.

Tout ceci pour votre information avec le souhait que Maman ait satisfaction.

Bien à vous

Thibault